



Communiqué de presse

Berne, le 14 juin 2021

Initiative populaire «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac»

La Loi sur les produits du tabac réduite au rang d'exercice alibi

Une majorité du Conseil des États a enterré ce jour tout espoir de protéger la jeunesse à travers la Loi sur les produits du tabac. Une solution parlementaire étant désormais impossible, le comité d'initiative concentre à présent ses efforts sur la campagne en vue de la votation sur l'initiative populaire au premier semestre 2022.

Une nette majorité de la Commission de la santé avait soumis au Conseil des États un projet dégageant une solution de compromis. Ladite commission avait notamment reconnu que la majorité des fumeurs et fumeuses commencent à consommer alors qu'ils sont mineurs. Dans cette optique, la publicité revêt une importance centrale et les coûts pour la société – 5 milliards par année – sont considérables. Le tabac est ainsi responsable de 50% des coûts globaux liés aux addictions. Les expériences menées à l'étranger montrent que la protection des groupes vulnérables, les enfants et les adolescents, permet de réduire significativement la consommation globale de tabac.

Mais ces arguments – pas plus que les 9500 décès annuels en Suisse consécutifs à la consommation de tabac – n'ont pas réussi à impressionner l'UDC, le PLR et le Centre. Tout comme au Conseil national, la Loi sur les produits du tabac a été vidée de sa substance au point de devenir un exercice alibi autorisant encore et toujours la promotion ciblée auprès des enfants et adolescents. De plus, une ratification de la convention-cadre anti-tabac de l'Organisation mondiale de la santé OMS demeure impossible, et ce près de deux décennies après sa signature, faute d'une base légale.

Les organisations de santé ont cherché un compromis

Le comité de l'initiative populaire « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac », qui bénéficie d'un large soutien parmi les organisations du domaine de la santé, de la jeunesse, du sport et de l'enseignement, n'a cessé de s'engager pour un compromis en faveur de la Loi sur les produits du tabac depuis le dépôt de l'initiative en automne 2019. Hélas, le Parlement continue de faire passer les intérêts particuliers avant les préoccupations de la collectivité et la santé de l'ensemble de la population.

Et pourtant, une protection de la jeunesse efficace est plus nécessaire que jamais, comme le démontrent de récentes études alarmantes ! Une étude publiée en 2020 par l'Hôpital pédi-

trique de Zurich montre que 36% des enfants âgés de 13 à 17 ans consomment occasionnellement ou régulièrement des produits du tabac ; dans la catégorie des 16-17 ans, 60% des garçons et 70% des filles consomment régulièrement ou occasionnellement des cigarettes traditionnelles, des cigarettes électroniques ou la chicha. Indépendamment des conséquences à long terme, une proportion élevée des enfants et adolescents qui fument présentent des problèmes respiratoires. Une protection accrue de la jeunesse représente la mesure la plus efficace, car elle empêche que les enfants et les jeunes ne commencent à consommer.

Une solution parlementaire sur la Loi sur les produits du tabac étant désormais impossible, les organisations soutenant l'initiative populaire se préparent à la campagne en vue de la votation, laquelle se déroulera au premier semestre 2022.

Pour plus d'informations:

www.enfantssanstabac.ch

Reto Wiesli

Secrétaire du comité de l'initiative «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac»

031 508 36 10, reto.wiesli@medecinsdefamilles.ch

Sandra Hügli-Jost

Responsable de la communication mfe Médecins de famille et de l'enfance Suisse

078 920 24 05, sandra.huegeli@medecinsdefamille.ch

Qui soutient l'initiative «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac» ?

Les plus importantes organisations de santé de Suisse soutiennent l'initiative «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac». Outre l'Alliance pour la santé en Suisse, il s'agit en particulier de mfe Médecins de famille et de l'enfance Suisse, de la Ligue suisse contre le cancer, des Ligues pulmonaires, de la FMH, de l'Association Suisse des Droguistes, de la Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse, ainsi que des pneumologues et cardiologues. Le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse est également partie prenante. En outre, Swiss Olympic, l'organisation faîtière du sport suisse, l'Association faîtière des enseignantes et des enseignants suisses et l'association tessinoise Associazione Svizzera Non fumatori ASN ont elles aussi adhéré à l'initiative.